1 Lire

1 Crise sanitaire

1. Pour connaître quelques mesures prises en France, lisez une partie de *l’Adresse aux Français d’Emmanuel Macron.*

Vous pourriez aussi l’écouter (en faisant attention aux parties supprimées indiquées ci-dessous) sur : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/03/16/adresse-aux-francais-covid19>

|  |
| --- |
| ADRESSE AUX FRANÇAIS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EMMANUEL MACRON  16 MARS 2020 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI  Françaises, Français,  Jeudi soir, je me suis adressé à vous pour évoquer la crise sanitaire que traverse notre pays. Jusqu'alors, l'épidémie était peut-être pour certains une idée lointaine, elle est devenue une réalité immédiate, pressante.  Le Gouvernement a pris, comme je vous l’avais annoncé, des dispositions fermes pour freiner la propagation du virus. Les crèches, les écoles, les collèges, les lycées, les universités sont fermées depuis ce jour. Samedi soir, les restaurants, tous les commerces non-essentiels à la vie de la Nation ont également clôt leurs portes. Les rassemblements de plus de 100 personnes ont été interdits. Jamais la France n'avait dû prendre de telles décisions - évidemment exceptionnelles, évidemment temporaires - en temps de Paix. Elles ont été prises avec ordre, préparation, sur la base de recommandations scientifiques avec un seul objectif : nous protéger face à la propagation du virus.  [… = 1’21’’ – 2’25’’]  Mais dans le même temps, alors même que les personnels soignants des services de réanimation alertaient sur la gravité de la situation, nous avons aussi vu du monde se rassembler dans les parcs, des marchés bondés, des restaurants, des bars qui n’ont pas respecté la consigne de fermeture. Comme si, au fond, la vie n’avait pas changé.  A tous ceux qui, adoptant ces comportements, ont bravé les consignes, je veux dire ce soir très clairement : non seulement vous ne vous protégez pas vous - et l’évolution récente a montré que personne n’est invulnérable y compris les plus jeunes - mais vous ne protégez pas les autres. Même si vous ne présentez aucun symptôme, vous pouvez transmettre le virus. Même si vous ne présentez aucun symptôme, vous risquez de contaminer vos amis, vos parents, vos grands-parents, de mettre en danger la santé de ceux qui vous sont chers.  Dans le Grand Est, dans les Hauts-de-France, en Île-de-France, nos soignants se battent pour sauver des vies, avec dévouement, avec force. Au moment où la situation sanitaire se dégrade fortement, où la pression sur nos hôpitaux et nos soignants s’accentue, tout notre engagement, toute notre énergie, toute notre force, doivent se concentrer sur un seul objectif : ralentir la progression du virus.  Je vous le redis avec force ce soir : respectons les gestes barrières, les consignes sanitaires. C'est le seul moyen de protéger les personnes vulnérables, d'avoir moins de concitoyens infectés et ainsi de réduire la pression sur les services de réanimation pour qu'ils puissent mieux accueillir, mieux soigner.  Sans signe grave, contactons notre médecin traitant. N’appelons le Samu et ne nous rendons à l’hôpital qu’en cas de forte fièvre, de difficulté à respirer, sans quoi, ils ne pourront faire face à la vague de cas graves qui déjà se profile dans certaines régions.  Faisons preuve au fond d’esprit solidaire et de sens des responsabilités. Chacun d’entre nous doit à tout prix limiter le nombre de personnes avec qui il est en contact chaque jour. Les scientifiques le disent, c’est la priorité absolue. C'est pourquoi, après avoir consulté, écouté les experts, le terrain et en conscience, j'ai décidé de renforcer encore les mesures pour réduire nos déplacements et nos contacts au strict nécessaire. Dès demain midi et pour 15 jours au moins, nos déplacements seront très fortement réduits.  Cela signifie que les regroupements extérieurs, les réunions familiales ou amicales ne seront plus permises. Se promener, retrouver ses amis dans le parc, dans la rue, ne sera plus possible. Il s'agit de limiter au maximum ces contacts au-delà du foyer. Partout sur le territoire français, en métropole comme Outre-mer, seuls doivent demeurer les trajets nécessaires, nécessaires pour aller faire ses courses avec de la discipline et en mettant les distances d'au moins un mètre, en ne serrant pas la main, en ne s'embrassant pas, les trajets nécessaires pour se soigner, évidemment, les trajets nécessaires pour aller travailler si le travail à distance n'est pas possible et les trajets nécessaires pour faire un peu d'activité physique mais sans retrouver, là encore, des amis ou des proches.  [… = 6’15’’ – 6’36’’]  Le Gouvernement précisera les modalités de ces nouvelles règles dès ce soir, après mon allocution. Toute infraction à ces règles sera sanctionnée. Je vous le dis avec beaucoup de solennité ce soir, écoutons les soignants, qui nous disent : si vous voulez nous aider, il faut rester chez vous et limiter les contacts. C'est le plus important. Evidemment, ce soir, je pose des règles nouvelles, nous posons des interdits, il y aura des contrôles. Mais la meilleure règle, c'est celle qu'en tant que citoyen, vous vous appliquez à vous-mêmes. Une fois encore, j'en appelle à votre sens des responsabilités et de la solidarité.  [… = 7’22’’- 7’53’’]  Mes chers compatriotes, je mesure l'impact de toutes ces décisions sur vos vies. Renoncer à voir ses proches, c'est un déchirement ; stopper ses activités quotidiennes, ses habitudes, c'est très difficile. Cela ne doit pas nous empêcher de garder le lien, d'appeler nos proches, de donner des nouvelles, d'organiser aussi les choses avec nos voisins, d'inventer de nouvelles solidarités entre générations, de rester, comme je vous l'ai dit jeudi dernier, profondément solidaires et d'innover là aussi sur ce point. Je sais que je vous demande de rester chez vous. Je vous demande aussi de garder le calme dans ce contexte. J'ai vu, ces dernières heures, des phénomènes de panique en tout sens. Nous devons tous avoir l'esprit de responsabilité. Il ne faut pas que les fausses informations circulent à tout va. En restant chez vous, occupez-vous des proches qui sont dans votre appartement, dans votre maison. Donnez des nouvelles, prenez des nouvelles. Lisez, retrouvez aussi ce sens de l'essentiel. Je pense que c'est important dans les moments que nous vivons. La culture, l'éducation, le sens des choses est important. Et évitez l'esprit de panique, de croire dans toutes les fausses rumeurs, les demi-experts ou les faux-sachants. La parole est claire, l'information est transparente et nous continuerons de la donner. Mais croyez-moi, cet effort que je vous demande, je sais qu'il est inédit mais les circonstances nous y obligent.  Nous sommes en guerre, en guerre sanitaire, certes : nous ne luttons ni contre une armée, ni contre une autre Nation. Mais l'ennemi est là, invisible, insaisissable, qui progresse. Et cela requiert notre mobilisation générale.  [... = 10’02’’- 21’25’’]  https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/03/16/adresse-aux-francais-covid19 |

2. Pour pouvoir décrire et comparer la situation à celle aux Pays-Bas, soulignez ou marquez dans l’*Adresse* de Macron les parties que vous pouvez réutiliser.

Utilisez, si vous voulez, des couleurs différentes pour la situation (la crise), les mesures (consignes), les objectifs (explications) et le comportement des Français par exemple.

2 Écrire

2 Bonjour

3. Écrivez un e-mail à un(e) ami(e) ou correspondant(e) française. Vous pourriez aussi le lui envoyer. Demandez éventuellement une adresse à votre prof.

Utilisez des mots, des expressions et des exemples que vous avez marqués dans l’*Adresse* pour écrire votre e-mail.

Schrijf een persoonlijke e-mail van ongeveer 175 woorden. Vertel en vraag hoe het gaat en hoe de situatie nu is. Vertel over en vergelijk met de situatie in Nederland. Wat zijn duidelijke verschillen. Denk aan: situatie crisis op dit moment, maatregelingen, gevolgen voor en houding van het publiek. Vertel ook kort over jouw persoonlijke situatie: thuis en op school, je contacten met vrienden, welke activiteiten je wel of niet kunt doen, wat voor impact het heeft.

Denk aan de juiste aanhef en afsluiting.

3 Pour aller plus loin

4. Pour sortir en France, il fait avoir sur soi une attestation de déplacement remplie, datée et

signée. Ci-dessous, vous trouverez le formulaire.

Pour savoir comment cela fonctionne, aller sur : https://www.journaldunet.com/patrimoine/guide-des-finances-personnelles/1489857-attestation-de-sortie-la-nouvelle-attestation-de-deplacement-word-pdf-26-mars-2020/

